

Arrêté du 30 avril 1991 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique — Annexes

Coaching et Développement Personnel

Jeûne et Pratiques alimentaires extrêmes

Lois et décrets (LODA)

Abroge

Date	29/08/2011
------	------------

Juridiction / Nature	ARRETE
----------------------	--------

NOR / Numéro	MENP9100945A
--------------	--------------

URL Légifrance	https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000161894
----------------	---

RÉSUMÉ OFFICIEL LÉGIFRANCE

[...] Travaux pratiques 8 h 1 Option Biochimie-Génie biologique : épreuve de biochimie-microbiologie ; Option Santé-Environnement : épreuve de nutrition alimentation. 3. [...] Pour l'option Tourisme, l'étude proposée peut intégrer un document en anglais ; l'épreuve peut également comporter une séquence en langue vivante étrangère. [...]

[...] vivantes : allemand, anglais, espagnol et italien. [...] L'épreuve comporte une séquence en langue vivante étrangère. Le candidat indique la langue choisie lors de son inscription parmi quatre langues vivantes : allemand, anglais, espagnol et italien. [...]

TEXTES VISÉS

Le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale, de la jeunesse et des sports, et le ministre d'Etat, ministre de la fonction publique et des réformes administratives, Vu le décret n° 72-581 du 4 juillet 1972 modifié relatif au statut particulier des professeurs certifiés, Arrêtent :

RÉFÉRENCE

ARRETE MENP9100945A du 29 août 2011, « Arrêté du 30 avril 1991 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat de l'enseignement technique – Annexes ». Disponible sur Légifrance :
<https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000161894> (consulté le 29 août 2026).